



Monsieur le Président Directeur Général de la NEAL.

M. Tewfik HASNI le Président Directeur Général de la société NEAL est licencié en physique chimie, et ingénieur de l'IAP.

Une carrière de 32 ans à SONATRACH, ingénieur de démarrage liquéfaction, Chef département, Directeur de complexe de liquéfaction, Directeur secteur GNL, Directeur Général Adjoint en charge de la Division Pétrochimie Gaz, puis retour au siège pour être Directeur du département Stratégie Industrielle et innovation. Depuis Juillet 2002, M. HASNI est Président Directeur Général de la NEAL.

NEAL est une nouvelle société qui a été créée le 28 Juillet 2002. Nouvelle par sa composition, qui voit s'associer les capitaux publics et les capitaux privés nationaux et nouvelle aussi par ses missions qui consistent à prendre en charge le développement des énergies nouvelles et renouvelables.

C'est une Société par action détenue par SONATRACH, SONELGAZ et SIM à raison de : 45 %, 45 %, 10 %, respectivement. La NEW ENERGY ALGERIA, est donc une association de deux entreprises du secteur de l'énergie, à une société privée : la SIM, pour poser la première pierre d'une démarche de développement durable.

La mission de la NEAL comporte un large éventail d'actions dans sa sphère d'activité à savoir :

▶ La promotion et le développement des énergies nouvelles et renouvelables.

▶ La réalisation de projets liés aux énergies nouvelles et renouvelables.

Parmi ses premiers objectifs, NEAL aura à :

▶ Développer l'utilisation des énergies

Création de la new energy Algeria NEAL

nouvelles et renouvelables, des énergies propres ainsi que le BUPRO (GPL).

▶ Commercialiser l'électricité sur le marché local et à l'export.

▶ Produire de l'électricité à partir du solaire, de l'éolien.

▶ Vulgariser le chauffage solaire thermique en s'appuyant sur l'industrie locale.

▶ Promouvoir le photovoltaïque en commençant sur les niches du marché au Sud avec le Diesel photovoltaïque combiné.

▶ Constituer un pôle de recherche sur le solaire avec les centres de recherche et ou de formation.

Dans son portefeuille de projets il y aura entre autres :

▶ Un projet hybride de près de 120 MW en solaire-gaz.

▶ Un projet hybride éolien-photovoltaïque - Diesel à TIMIMOUN.

▶ Un projet d'électrification du Sud en photovoltaïque.

▶ La promotion d'une industrie locale de fabrication de chauffe-eau solaires.

▶ Lancement de 3 axes de recherche basés sur le solaire dans le cadre d'un partenariat international.

▶ La commercialisation du BUPRO dans le Sud pour lutter contre la déforestation.

Les axes de recherche dont bénéficie

NEAL dans le domaine du solaire, de par sa participation à SOLAR PACES (Association Internationale pour la Promotion du solaire) sont :

▶ Les systèmes de production d'électricité par le solaire thermique.

▶ Le solaire chimique (Procédés thermo chimiques, photochimiques, électrochimiques) pour la production et le transport d'énergie, production de matières chimiques, assainissement et recyclage de déchets.

▶ Les technologies solaires et leurs applications :

A savoir

▶ Le développement de composants du solaire thermique et du solaire chimique.

▶ Les méthodes et techniques servant à définir, tester, évaluer et utiliser d'une façon optimale ces composants et sous systèmes. Cet axe permet d'alimenter les 2 autres axes.

La mise sur pied d'une telle entreprise n'est ni fortuite, ni improvisée. Elle s'inscrit dans le cadre d'une stratégie à long terme, visant le développement des énergies du futur, dont elle sera l'instrument et le maître d'œuvre.

En tant que holding, elle aura pour tâche de favoriser le développement de ce vaste domaine, en stimulant toutes les synergies. Elle fera appel aux universités, à l'expertise nationale et



internationale pour des actions de recherche et développement, pour accrocher le wagon Algérie, au train des technologies nouvelles.

Etant une entreprise à caractère privé, elle ne s'impliquera pas dans la recherche, mais contribuera comme défini plus haut au développement des techniques liées aux énergies renouvelables en impliquant les centres de recherche concernés ou grandes écoles à chaque fois que c'est possible.

L'approche de la NEAL étant commerciale, elle devra se référer au marché pour définir son portefeuille de projets. Elle participera aux projets de l'état par la mise à disposition de ses services dans les domaines : technique, financier etc... Le partenariat se définira au cas par cas, selon le projet et la libre concurrence. Son capital

demeure ouvert aux capitaux algériens, aux capitaux étrangers et aux institutions financières.

NEAL va s'impliquer dans des projets de moyenne et grande taille à hauteur de 30 %. Elle contribuera au développement de PME/PMI :

- ▶ Dans l'industrie de fabrication d'équipement.
- ▶ Dans les services liés aux énergies renouvelables.

Elle suscitera la création d'entreprises et industries dans le domaine des énergies propres.

Au même titre que les autres institutions créées par le secteur de l'énergie ou en voie d'approbation, la NEAL s'inscrit dans le cadre de la politique de réforme et d'ouverture qui tient compte du

potentiel national, et des contraintes de la mondialisation.

Le grand défi de cette entreprise est de se bâtir une position sur un marché où les avantages comparatifs sont au bénéfice de ses concurrents.

Au-delà des impératifs commerciaux elle devra inscrire son action dans une démarche de développement durable avec tout ce que cela implique comme impératif de respect de l'environnement.

La NEAL a devant elle un vaste champ d'exploration pour la mise en évidence et le développement de nouveaux gisements d'énergies. Nous sommes optimistes quant à son avenir. L'état lui assurera tout le soutien nécessaire.

**Etude de M. ACHITE-HENNI Abdelhamid Notaire à Alger,
116, rue Didouche Mourad
SOCIETE NEW ENERGY ALGERIA, EN ABREGE "NEAL "
s.p.a au capital de 200.000.000 DA.
10, rue Sahara, Hydra Alger.**

Aux termes d'un acte reçu en l'étude en date du 28 juillet 2002, enregistré, il a été constitué entre :

- ▶ LE GROUPE SONATRACH S.P.A. ayant son siège social à Djenane El-Malik, Hydra, Alger dûment représenté.
- ▶ LA SOCIETE ALGERIENNE D'ELECTRICITE ET DU GAZ, "SONELGAZ" S.P.A ayant son siège au 2, boulevard Krim Belkacem, Alger, dûment représentée.
- ▶ LE GROUPE SEMOULERIE INDUSTRIELLE DE LA MITIDJA (SIM) ayant son siège social à Oued Romane, Mouzaïa, W. de Blida, représenté par son président directeur général, une filiale, sous forme d'une société par actions, S.P.A., ayant les caractéristiques suivantes :

- ▶ **Objet :** La société a pour objet :
- ▶ La promotion et le développement des énergies nouvelles et renouvelables.
- ▶ L'identification et la réalisation de projets liés aux énergies nouvelles et renouvelables, présentant un intérêt commun pour les associés, tant en Algérie qu'en dehors d'Algérie.
- ▶ La définition, l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de développement et d'organisation d'activités industrielles et commerciales. Afin de réaliser les projets retenus, la

société constituera des filiales dont elle assurera :

- La planification stratégique.
- Le contrôle.
- L'assistance et la coordination.

Elle pourra également prendre des participations, acquérir, gérer, céder toutes actions, titres, parts et de manière générale, prendre toute participation dans toutes sociétés existantes, en formation ou à créer aussi bien en Algérie qu'à l'étranger, dans le domaine de la production, le transport et la distribution des énergies nouvelles et/ou renouvelables ainsi que leur commercialisation tant en Algérie qu'à l'étranger.

Dénomination : La société prend la dénomination de " New Energy Algeria S.p.A. ", par abréviation " NEAL SpA ".

Siège social : 10, rue du Sahara, Hydra Alger.

Durée : La durée est fixée à 99 ans à compter de la date de son immatriculation au registre de commerce.

Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 200.000.000.00 DA, divisé en 20.000 actions de valeur nominale de 10.000 DA chacune, numérotées de 1 à 20.000, réparti entre les actionnaires au prorata de leurs

apports et libéré à hauteur de un quart (1/4) à la création de la société.

Désignation des premiers administrateurs et du commissaire aux comptes :

Le Conseil d'Administration est composé des membres ci-après :

Pour le compte du groupe SONATRACH :

Monsieur HASNI Tewfik.

Monsieur BENABCHA Slaheddine.

Pour le compte de SONELGAZ, S.p.A. :

Monsieur KHADRI Farid.

Monsieur ELALAMI Abdenour.

Et Monsieur TAYEB EZZEGHAIMI Abdelkader, pour le groupe SIM. Le commissariat aux comptes est assuré pour la durée de trois (03) exercices sociaux par M. HEDDAD Mustapha, demeurant à Chéraga, Cité des 100 logements, Bt05, rue Aïssat Idir.

ELECTION DU PRESIDENT

DIRECTEUR GENERAL : Aux termes de la première délibération du Conseil d'Administration tenue par devant notaire, Monsieur HASNI Tewfik a été élu à l'unanimité, moins sa propre voix, **président directeur général** de la société " NEAL " S.p.A., pour la durée de son mandat d'administrateur, avec les pouvoirs définis dans le PV de nomination, pour agir au nom et pour le compte de la société dans le cadre de son objet social.

Deux (02) expéditions du présent acte seront déposées au C.N.R.C. d'Alger.

Pour extrait et mention : Le notaire.